

L'essentiel

Le magazine de la Ville de Nérac

06

décembre 08

DOSSIER

Un patrimoine tourné vers l'avenir



www.nerac.fr

Salon de Coiffure Mixte

Corinne Seignourel

Changement de propriétaire
- Anciennement J.P. Gapail -

22, rue Armand Fallières
47600 Nérac - Tél. 05 56 65 02 01



"Au Goût Thé"

Épicerie fine - Salon de thé
Torréfaction

24, cours Romas - 47600 Nérac
Tél : 05 53 65 61 03
Email : augout.t@orange.fr

HÔTEL RESTAURANT D'ALBRET



Sylvie & Sylvain ROUX

40 - 42 allées d'Albret - 47600 NÉRAC
Tél. 05 53 97 41 10 - Fax 05 53 65 20 26

Stéphanie BERRANGER

OSTÉOPATHE DIPLÔMÉE

vous fait part de l'ouverture
de son cabinet à Nérac

24, allées du Centre **tél : 05 53 65 39 51**



BELLANDI AUTOMOBILES
VENTE VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS

Toutes marques, financement possible, Tous Les
véhicules sont vendus révisés avec une garantie

Ouvert du lundi au samedi midi
ROUTE DE BORDEAUX - 47600 NÉRAC
Tél. 05 53 97 08 86



CARROSSERIE - PEINTURE
DÉPANNAGE 24/24H
POSE ET RÉPARATION DE PARE-BRISE

AGRÉÉ TOUTES ASSURANCES - PRÊT DE VÉHICULES

Toutes mécaniques
AGENT OPEL ET CLIMATISATION

ROUTE DE BORDEAUX - 47600 NÉRAC
Tél. 05 53 65 08 19



ÉDITORIAL :: Nicolas Lacombe :: Maire de Nérac, Conseiller Général

L'année 2008 se termine sur une crise financière et économique dont on n'a pas fini de mesurer les effets.

Cette crise touche chacun de vous, mais aussi les collectivités. Dès cet été, face aux incertitudes liées aux taux d'intérêts, nous avons renégocié les emprunts de la commune pour transformer les taux variables en taux fixes ; aujourd'hui, nous ne pouvons que nous féliciter de cette décision, qui est source d'économies importantes pour notre ville.

Economies encore en n'ouvrant pas en 2008 le Ludoparc : 120 000 €, soit l'équivalent du produit de 4% de fiscalité à Nérac.

Lors de notre arrivée aux affaires au mois de mars, nous avons souhaité que la Trésorerie approfondisse son analyse de la situation financière de la commune. Qu'en ressort-il ? Je vous invite à lire la page 6 de ce bulletin.

La situation actuelle impliquera dans les années qui arrivent une gestion extrêmement rigoureuse.

Mais la rigueur n'est pas l'immobilisme !

Cet exemplaire de « L'essentiel » est l'occasion de faire le point sur certaines actions entreprises par la municipalité : mise en valeur du patrimoine, politique jeunesse, économie, vie quotidienne des Néracais...

Je vous souhaite de belles et heureuses fêtes de fin d'année.

2 DOSSIER

Secteur sauvegardé :
 • Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine de Nérac
 • Patrimoine tourné vers l'avenir

6 FINANCES

Les finances à Nérac : où en est-on ?

8 ÉCONOMIE

Répondre à la Crise

9 JEUNESSE

Le début d'une nouvelle politique

10 CULTURE

Agenda culturel



13 ÉCONOMIE

Arrêts minutes : le bilan

14 VIE LOCALE

Nérac au fil des jours

16 AU FIL DU TEMPS

L'Athènes Gasconne

18 BLOC NOTE

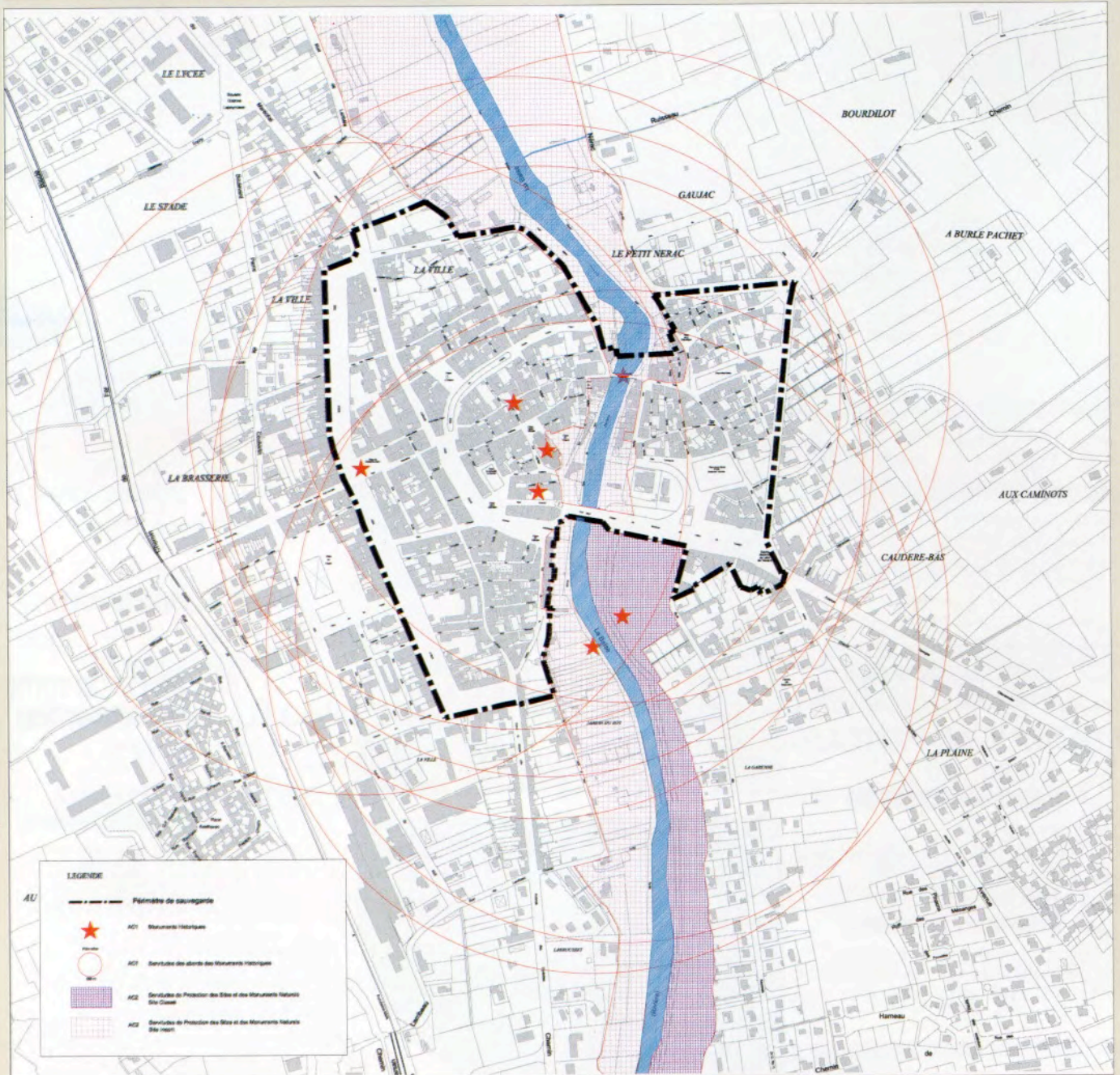
20 LE MOT DE L'OPPOSITION

«L'Essentiel», le magazine de la Ville de Nérac • Directeur de la publication : Nicolas LACOMBE
 Conception et rédaction : Nicolas LACOMBE, Frédéric SANCHEZ, Stéphanie DESIDERA, Marc GELLY, Céline PIOT • Conception graphique et mise en page : resomumsk2.com - Agen • Régie publicitaire : Vit copy - Nérac • Crédit photos : Ville de Nérac, Vicente, La Dépêche, Comité des fêtes, C. Goussard, Sud-Ouest, Patrick HERNANDEZ, H. SIRIEYS, Yvon MONET, C. Deschanel, Emilie Zeizig, Thierry Cohen, ODSA, Théâtre Mu, Emmanuel Rioufol, Christophe Dupuis • Imprimerie ICA - Agen • Imprimé en France, dépôt légal 4^{ème} trimestre 2008 • Tirage : 5000 exemplaires • Distribution : Agir Val d'Albret, Mairie de Nérac.



SECTEUR SAUVEGARDÉ

SAUVÉGARDER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE DE NÉRAC





Une politique mise en œuvre au niveau local

La commune

Si la politique des secteurs sauvegardés est initiée au niveau national par l'État, la commune est fortement impliquée au niveau local.

L'architecte des bâtiments de France

L'architecte des bâtiments de France est, en raison de ses qualités d'expert du patrimoine et de l'architecture, chargé par l'État de la gestion des secteurs sauvegardés. L'architecte des bâtiments de France est le personnage-clef du secteur sauvegardé : il veille à la protection du patrimoine du secteur concerné pendant l'élaboration de ce plan et de mise en valeur ; il assiste l'architecte-urbaniste chargé de l'élaboration du plan ; il veille enfin, une fois le plan opposable au tiers, à la bonne application des dispositions du plan de sauvegarde et de mise en valeur.

La commission locale du secteur sauvegardé

Instance de concertation et de pilotage, la commission locale réunit régulièrement l'ensemble des acteurs et des partenaires du secteur sauvegardé. Présidée par le maire en accord avec le préfet, elle comprend : des élus désignés par le conseil municipal, des représentants de l'administration, l'architecte des bâtiments de France, l'architecte chargé de l'élaboration du plan de sauvegarde et de mise en valeur, qui est le rapporteur de la commission, des personnalités qualifiées désignées sur proposition du maire : représentants d'associations, acteurs économiques... Sont en outre associés aux travaux de la commission locale, des représentants de la cham-

bre de commerce et d'industrie et de la chambre des métiers.

Une fois le secteur sauvegardé mis en place...

Chaque immeuble compris dans le périmètre va faire l'objet d'une fiche détaillée décrivant de façon précise les éléments architecturaux à conserver ou à mettre en valeur. Dès lors, tout particulier ou tout professionnel souhaitant entreprendre des travaux devra déposer une demande qui sera examinée par la commission locale du secteur sauvegardé qui se rendra sur les lieux pour vérifier la conformité du projet avec les prescriptions et pour aider le porteur de projet à le finaliser.

Le périmètre du Secteur Sauvegardé de Nérac en promenade

Le Secteur Sauvegardé de Nérac couvre une surface de 33 ha. Faisons à pied le tour de celui-ci :

Partez de l'école Jean Rostand. Remontez les Allées d'Albret jusqu'à la Sous-Préfecture. Descendez la rue des Martyrs de la Résistance jusqu'au Vieux Pont, traversez-le puis remontez la Rue Sully, la Rue Gaujac. Tournez à droite pour remonter le Boulevard Gaujac jusqu'au rond point de la route d'Espiens. Descendez le boulevard du 8 mai 1945 jusqu'au feu rouge. Remontez l'Avenue de Lattre de Tassigny, traversez le pont neuf, remontez jusqu'à la rue de Brèche que vous empruntez pour revenir à l'École Jean Rostand.

L'ARRÊTÉ de CRÉATION d'UN SECTEUR SAUVEGARDÉ à NÉRAC VA ÊTRE SIGNÉ TRÈS PROCHAINEMENT. IL EXISTE, RÉPARTIS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL, 98 SECTEURS SAUVEGARDÉS. ILS CONCERNENT DES VILLES HISTORIQUES, DES CENTRES ANCIENS MARQUÉS PAR UNE LONGUE HISTOIRE URBAINE : CŒURS DE VILLES, CENTRES URBAINS, ANCIENS BOURGS, QUARTIERS... La POLITIQUE des SECTEURS SAUVEGARDÉS a POUR OBJECTIF la REVI-TALISATION des CENTRES et des QUARTIERS ANCIENS. Elle PERMET la MISE en ŒUVRE d'actions GLOBALES SUR les ESPACES PUBLICS et les ENSEMBLES BÂTIS. Elle FAVORISE la PROTECTION et la RESTAURATION d'ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX TANT EXTÉRIEURS QU'INTÉRIEURS QUI RENFORCENT la QUALITÉ et l'IDENTITÉ du PÉRIMÈTRE DÉFINI. Les SECTEURS SAUVEGARDÉS ONT ÉTÉ INSTITUÉS PAR la LOI MALRAUX de 1962.

En complément du secteur sauvegardé : un projet urbain pour mieux vivre à Nérac

A l'instar d'autres villes françaises et compte tenu des enjeux actuels en matière de vie sociale, d'économie, de tourisme, de développement durable, la municipalité a décidé, comme elle s'y est engagée durant la campagne électorale, de mettre en place un véritable projet urbain pour Nérac.

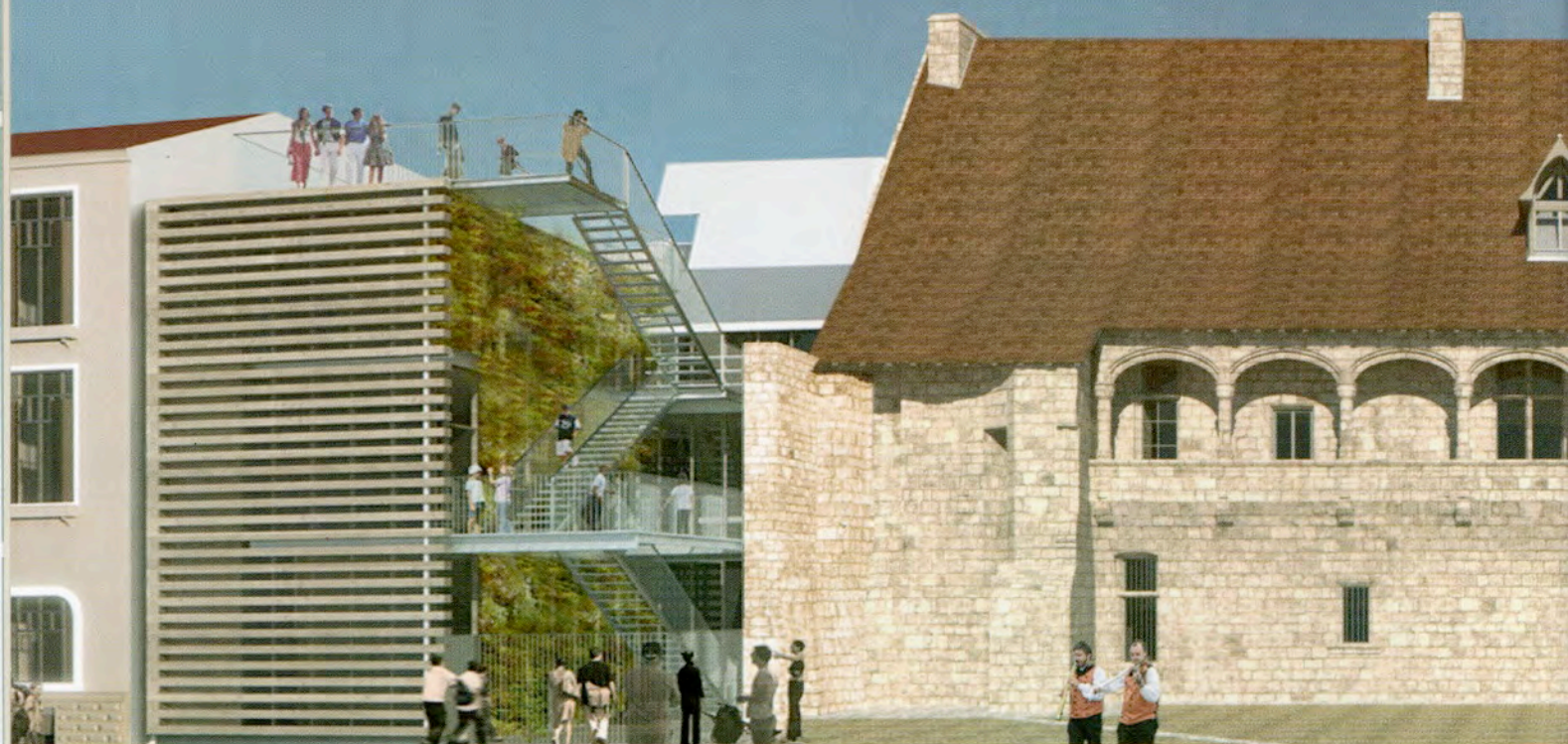
Celui-ci devra combiner trois exigences :

- les exigences patrimoniales du secteur sauvegardé
- les exigences du développement durable, notamment la prise en compte des circulations douces (piétonnières et cyclistes) et les économies d'énergie dans les équipements publics.
- les exigences d'une réelle concertation avec la population et les acteurs économiques locaux. Ce projet devra associer les habitants des hameaux et de la campagne.

Objectifs : faire de Nérac, déjà composée de façon harmonieuse, une ville où il fait encore mieux vivre, recevoir, travailler. Ce projet, conçu avec les Néracais, servira de schéma directeur pour la programmation des travaux dans les années futures. L'étude sera lancée en 2009.



NERAC, UN PATRIMOINE TOURNÉ VERS L'AVENIR



Château Henri IV : Le début d'une Renaissance

La précédente municipalité avait effectué l'étude de création d'un accueil au Château à la place de l'ancien cinéma «Le Sully». Dans la continuité, au début de l'été, nous avons organisé un concours d'architecte pour sélectionner un projet de réalisation de cet accueil. C'est le projet du cabinet Hernandez de Bordeaux qui a été retenu. La réalisation de ce projet, qui comportera l'accueil, la librairie, les salles pédagogiques, les bureaux administratifs, l'accessibilité, les locaux techniques, sera la première étape d'une réhabilitation de l'intégralité du Château dont les collections ne correspondent plus aux attentes du public d'aujourd'hui. L'objectif est que Nérac soit, avec le Château, dotée d'un outil patrimonial et muséographique abouti en dix ans. Les travaux de l'accueil commenceront dès 2009.

«Dans la dent-creuse du vieux cinéma démoli, le bâtiment d'accueil et de visite accroche aux parois de pierre ses trois niveaux de bois et de métal.

Il s'agit d'un dispositif plus que d'un édifice, d'un outil au service de la découverte du Château, qui offre des points de vue nouveaux sur celui-ci et permet d'observer sa place dans la ville depuis des terrasses aux étages et sur le toit. Ultérieurement il permettra aussi de visiter les combles.»

P. HERNANDEZ, architecte

Les finances à Nérac : où en est-on ?

La Trésorerie de Nérac a procédé à une analyse financière de la commune en février 2008 (avant les dernières élections municipales) portant sur les années 2004-2007.

Le document est consultable en Mairie pour quiconque souhaite y avoir accès.

Voici ses conclusions en page 2 :

« La situation financière de la commune de Nérac est globalement satisfaisante.

La progression des ressources fiscales et de la dotation globale de fonctionnement dans un contexte de maîtrise des principaux postes de charges permet de dégager un autofinancement brut en forte augmentation par rapport à 2006.

L'investissement reste bien orienté et progresse de 5,6% en 2007 permettant à la commune de rapprocher son effort d'équipement du niveau atteint par la moyenne des communes de sa strate démographique. La structure de financement reste très largement marquée par le poids de l'autofinancement qui limite la nécessité de lever de nouveaux emprunts. Sur la période, la commune se désendette de manière significative, le montant des remboursements en capital de la dette étant supérieur à celui des nouveaux emprunts contractés.

Au 31 décembre 2007, le niveau du fonds de roulement est faible, la commune ayant fortement puisé dans ses réserves pour soutenir le financement de ses investissements. L'évolution de la matière imposable apparaît contrastée. La progression des bases d'imposition de la taxe foncière bâtie et de la taxe d'habitation est contrebalancée par la stagnation en 2007 et la diminution prévisionnelle en 2008 des bases d'imposition de la taxe professionnelle. La part de cette dernière dans le produit fiscal global s'élève à 43 % et ses fluctuations à la baisse constituent pour la commune le principal élément de fragilité.

Les premières tendances pour 2008 limitent les marges de manœuvre de la commune. Les produits de fonctionnement courant devraient stagner et les charges enregistrer une hausse sensible réduisant la capacité d'autofinancement.

Les restes à réaliser en dépense sont supérieurs aux subventions à percevoir générant un besoin de financement à court terme de 652 850 €.

Le Percepteur ajoute, dans un courrier du 13 novembre :

« Cette étude ne porte que sur le budget principal des quatre derniers exercices clos. Le budget annexe du pôle touristique de Bourdilot et notamment la situation de l'endettement de cette unité n'est pas inclus dans ce document. »

De plus, le Percepteur nous écrit :

« (...) Je vous confirme qu'il subsiste dans la comptabilité communale des anomalies dont l'origine est antérieure à l'année 2003.

En effet, l'état de la dette communale, tel qu'il est retracé dans mes écritures, est inférieur de 190 000 € à la somme correspondant au total des capitaux restant dus, obtenu en additionnant les tableaux d'amortissement annexés aux contrats de prêts. La régularisation de cette différence modifiera d'autant le résultat d'exploitation de l'exercice durant lequel ces écritures seront comptabilisées.

Les créances figurant aux différentes subdivisions du compte 276 : autres créances immobilisées, pour un montant de 96 308 €, ne semblent plus correspondre à la réalité ; il serait

donc nécessaire de provisionner cette somme pour rétablir la sincérité des comptes.

J'ai pu dénombrer également que de nombreuses créances semblent prescrites et ne peuvent désormais faire l'objet d'aucune action de recouvrement ; elles représentent sur l'ensemble des budgets de la ville une somme voisine de 22 000 €. Un provisionnement de ces créances semble également nécessaire.

Compte tenu de ces éléments, qui n'ont pas été pris en compte dans l'analyse financière qui vous a été remise, il semble prudent de considérer que les régularisations à opérer dans la comptabilité communale sont de l'ordre de 300 000 €.

Je souhaiterais toutefois examiner avec vos services l'ensemble de cette situation afin que nous puissions conjointement définir, sur la gestion 2009, le montant total des écritures à régulariser. (...) ».

L'objet de nos démarches depuis notre élection n'est pas de polémiquer ou entretenir un quelconque mystère.

Nous souhaitons simplement avoir une vue claire de la situation pour déterminer de façon précise la suite de notre mandat.

Cela sera possible pour les orientations budgétaires 2009, mais pas avant.



L'art on dit

Créateur de loisirs

Ouvre ses portes

Au 30, rue Grenouilla 47000 - Agen

Tél./fax : 05 53 87 41 37 lartondit@orange.fr

Chez WAWAD Nouveau à Nérac

Sandwichs chauds et froids
Pizzas - Boissons
À emporter

Coucou, tagines, Pastilla
sur commande sous 24h

Ouvert tous les jours de
11h à 14h30 - 18h à 23h30
rue Armand Fallières

tél : 06 42 95 60 16

La Fine Aiguille



Retouche Confection Ameublement

Marielle JESSE 05 53 65 07 64
met son expérience à votre disposition 06 75 90 52 76

Place de Nazareth - NERAC

Christophe Désidéra

décorateur

1, place Aimé-Méry 47170 Mézin

06 30 35 70 30

Interventions en France et à l'étranger

conseils

restaurations d'intérieur

patines - peinture

Chaux - tadelakt - stucco

Conception et réalisation de boiseries

<http://pagespro-orange.fr/le.decorateur>

ETS J.SANSAN sa Larriou 47600 NERAC

NEGOCE AGRICOLE
MAGASINS OUVERTS AUX PARTICULIERS
Tout pour le jardin, animaux de compagnie et basse-cour

Concessionnaire SANDERS sansan@sansansa.fr

NERAC 05 53 97 12 21
FRANSCAS 05 53 65 47 40
MONTAGNAC 05 53 65.25 73
MEZIN 05 53 65 42 19

Tabac du Pont

LOTO
CADEAUX
PÊCHE

Christine LLEBOT
28, rue de la Brèche
47600 NÉRAC

Tél. 05 53 65 15 12



Lettres peintes et adhésives
Impression numérique

ENSEIGNE

VEHICULE

BANDEROLE

VITROPHANIE

SIGNALETIQUE

FAÇADES

ZI Labarre - 47600 NERAC - 05 53 65 29 98

albret.publicite@wanadoo.fr

Vêtements

BERGUA

Cardin - Lee Cooper
Gentleman Farmer
B. St Hilaire
Rosarosam

Et Dieu créa la Femme

Prêt-à-porter
HOMMES - FEMMES

11, rue Marcadieu - 47600 NERAC

Tél / Fax 05 53 65 00 64



Répondre à La CRISE

SOS SURENDETTEMENT

Le surendettement touche plus de 700 000 personnes en France. C'est pourquoi nous avons accepté que l'association SOS Surendettement tienne une permanence à Nérac.

Vous pouvez être reçu tous les mardis, de 14h à 16h30 sans rendez-vous. La permanence a lieu en Mairie. La confidentialité est assurée.



CENTRE SAMAZEUILH : AILE CARITATIVE RESTRUCTURÉE

La plupart des associations caritatives présentes sur Nérac ont leurs locaux au centre Samazeuilh (Secours Populaire, Secours Catholique, Croix Rouge, Accueil et Partage, Entraide protestante).

Afin que ces associations puissent mieux répondre à la demande et travailler avec plus de complémentarité, une nouvelle répartition est en train de voir le jour dans ces locaux. Une nouvelle signalétique sera mise en place pour faciliter l'orientation des usagers.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice a pour rôle de faciliter le règlement à l'amiable des conflits entre personnes physiques ou morales.

Il peut également être désigné par un juge saisi d'un litige afin de trouver une solution amiable.

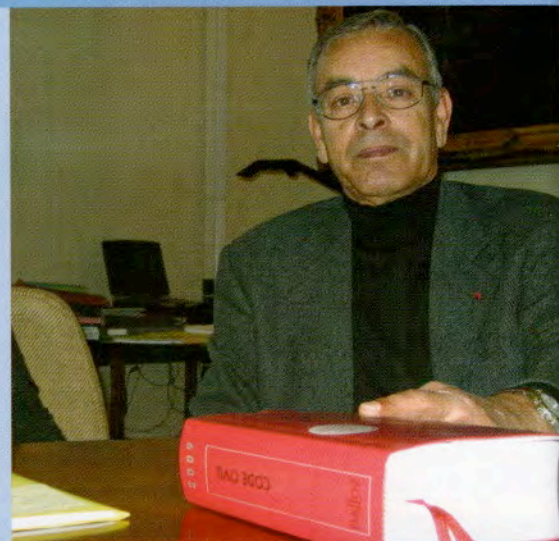
Le conciliateur de justice facilite le règlement des litiges entre :

- consommateur et professionnel,
- fournisseur et client,
- propriétaire et locataire,
- locataires entre eux.

Le conciliateur de justice ne peut intervenir qu'avec l'accord de toutes les parties (vous et votre « adversaire »)

Pour le canton de Nérac, le conciliateur de justice est Monsieur Koreichi SMIDA, colonel en retraite.

Il est présent à la Mairie de Nérac le premier mercredi de chaque mois. Pour prendre rendez-vous, téléphonez au 05 53 97 63 50



PASS-FONCIER®, DEVENIR PROPRIÉTAIRE PLUS FACILEMENT

Le Pass-foncier® permet à des ménages aux revenus modestes de réaliser l'acquisition de leur première résidence principale grâce à un achat en deux temps : le logement d'abord, le terrain ensuite, associé à un système de sécurisation en cas de difficultés. Pour en bénéficier, il faut être primo-accédant (ne pas avoir été propriétaire au cours des deux dernières années) et disposer de ressources inférieures aux plafonds du Prêt Social Location Accession (PSLA).

La Mairie de Nérac va signer pour 2009 une convention avec Ciliopée Services pour la mise en place de ce Pass-Foncier sur cinq terrains dans le nouveau lotissement route d'Agen.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à Ciliopée services, au 05 53 77 50 78



Jeunesse : Le début d'une nouvelle politique

ACCUEIL de LOISIRS PÉRISCOLAIRE (ALPS) au mois de JANVIER

Comme nous nous y étions engagés durant la campagne électorale, nous mettons en place dans les deux écoles primaires publiques un ALPS à partir du mois de janvier. L'ALPS a pour but d'améliorer l'accueil des enfants avant et après l'école. Comment ?

- Par un encadrement plus important (1 adulte pour 14 enfants)
- Par des activités de qualité s'inscrivant dans un projet pédagogique.
- Par l'offre d'un petit déjeuner le matin et d'un goûter le soir.
- Par une amplitude d'ouverture supérieure à la garderie existante.

L'ALPS est mis en place de façon expérimentale jusqu'en juin 2009, date à laquelle nous évaluerons le dispositif avant de le pérenniser.

Le dispositif et les tarifs ont été présentés aux personnes concernées (parents d'élèves, fédérations de parents d'élèves, enseignants) lors de six réunions.

**Pour tout renseignement,
téléphonez au
service scolaire de la ville au
05 53 97 63 65**



TRAVAUX dans Les écoles



Afin de mieux répondre aux attentes, nous avons mis en place une programmation de travaux de trois ans sur chaque école de Nérac (Jacques Prévert, Jean Moulin, Marie Curie, Jean Rostand), en partenariat avec les équipes enseignantes. Ces travaux commenceront en 2009.

Conseil Municipal Jeunes

Le conseil municipal jeunes a été élu les 13 et 14 Novembre. Il compte 23 jeunes de 14 à 17 ans des établissements de Nérac, élus pour deux ans. Les nouveaux élus travailleront dans quatre commissions :

- sports
- culture loisirs

- environnement
- solidarités

Vous serez régulièrement informés de leurs travaux dans le bulletin municipal.

Un écolier, un fruit

Afin de favoriser l'éducation des enfants des écoles publiques de Nérac à une nutrition de qualité, nous avons mis en place l'opération « un écolier, un fruit ».

Chaque semaine, un fruit différent sera proposé à chaque écolier. Ce sont les employés municipaux qui procéderont à la préparation de ces fruits.



PROGRAMMATION DU SERVICE CULTUREL de JANVIER à MARS 2009

Les spectacles VIVANTS

Echoa



❖ **mardi 13 janvier à 14h30 et 20h30** - Espace d'Albret

Compagnie Arcosm.

Quatre artistes sur scène nous proposent un spectacle qui mêle la danse et les percussions. Mené tambour battant, ce spectacle vous surprendra tant par son originalité que par la prouesse des danseurs et musiciens.

Tarifs : 15€ / 10 € / 5 €

Topolino



❖ **mercredi 28 janvier à 10h, 15h et 18 h** - Centre de loisirs de Barbaste

Dans la cour du centre de loisirs de Barbaste sera installé le camion-spectacle du théâtre du Risorius. A l'intérieur de cet étrange véhicule, nous attend Topolino, un petit garçon qui nous raconte son histoire.

Pour les enfants à partir de 6 ans.

Tarifs : accompagnateur 6 € / enfant 3€

L'Inattendu



❖ **jeudi 29 janvier à 20h30** - Espace d'Albret

Compagnie Prométhée

Création tirée du très beau texte de Fabrice Melquiot, intitulé l'Inattendu. Sur scène, Stella Irr, accompagnée par la musique de Tony Leite, nous plonge dans la très belle histoire de Liane.

Tarifs : 15€ / 10 € / 5 €

Diene 1913



---> **mardi 10 février à 20h30** - Espace d'Albret

Compagnie Influenscènes

Seize artistes occuperont la scène de l'Espace d'Albret, pour nous raconter, à travers un texte ambitieux et parfaitement mis en scène, la montée en puissance du nazisme avant l'accession d'Hitler au pouvoir. Avec ce spectacle, Vienne 1913, la compagnie Influenscène joue dans tous les grands théâtre français et nous fait le plaisir de s'arrêter un soir à Nérac.

Tarifs : 20 € / 15 € / 8 €

Yddish, musique de L'Est



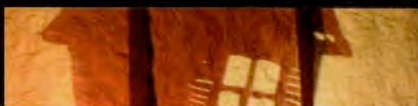
---> **vendredi 13 février à 20h30** - Espace d'Albret

L'Orchestre des Symphonistes d'Aquitaine

Concert sous la direction de Philippe Mestres avec, pour solistes, les célèbres Michel Portal et Richard Rimbart. Au programme, Mozart, Krommer, Bartok, Lutoslavski et Olivero pour un concert aux couleurs de clarinette.

Tarifs : 20 € / 15 € / 8 €

De page en pages



---> **mardi 3 mars à 18h** - Espace d'Albret

Compagnie Ribambelle

Spectacle familial à partir de 5 ans. Il raconte l'histoire de Jean qui possède une grande richesse : il sait lire et écrire.

Tarifs : accompagnateur 6 € / enfant 3€

ESCURIAL



---> **jeudi 19 mars à 20h30** - Espace d'Albret

Compagnie Théâtre Mu

Déjà venue l'an passé avec Trilogies Jalousies qui avait reçu un très bon accueil du public, nous propose Escurial d'après un texte de Michel De Ghelderode. Dans un palais en ruine, une table sur laquelle deux âmes en peine, un roi et son fou rejouent leur dernière bouffonnade : la veillée mortuaire de la reine...

Tarifs : 15€ / 10 € / 5 €

IMPROVISATOR DUB



---> **lundi 23 mars à 20h30** - Espace d'Albret

L'Espace d'Albret accueille le groupe Improvistsors Dub en partenariat avec l'Adem Florida. Enfants du Punk, ils affichent un objectif clair :

Emflammer les Dance-floor avec la même détermination que les meilleurs soundsystems.

Tarifs : 15€ / 10 € / 5 €

FRANCIS CABREL

---> Le concert de Francis Cabrel affiche déjà complet pour le samedi 28 mars 2008

RENCONTRES LITTÉRAIRES

Michèle Kahn

---> **jeudi 29 et vendredi 30 janvier** - Galerie des Tanneries

L'écrivaine Michèle Kahn rencontrera le public néracais dans le cadre de la thématique chocolat du service culturel. La médiathèque de Nérac vous propose notamment une conférence-débat en présence de Michèle Kahn, le vendredi 30 janvier à 15 heures à la Galerie des Tanneries. **Gratuit**

Café Choc' Polars



---> **samedi 21 mars à 15 h** - médiathèque

La médiathèque vous propose son deuxième Café Choc' Polars.

Ce rendez-vous est consacré au roman policier sous la forme d'un café polar au cours duquel le libraire Christophe Dupuis présente une quinzaine de polars.

L'entrée est libre et gratuite abonnés ou non à la médiathèque.

PATRIMOINE

Un château tout choco, une expo à croquer

---> **du 14 février au 1er mars de 14h à 18h** - Château Henri IV

Venez visiter l'exposition «Un château tout choco, une expo à croquer». Que diriez-vous de voir votre château Henri IV se transformer en chocolat ?

Menée en partenariat avec la chocolaterie La Cigale, cette exposition éveillera vos papilles et vous mettra l'eau à la bouche.

Entrée : 4 € et 3 €

AIR MUSÉE

---> **dimanche 8 mars à partir de 14h15** - Château Henri IV

Dans le cadre des opérations Air Musée et Le Printemps des Poètes

Le château-musée Henri IV propose de fêter le 450^{ème} anniversaire de l'Heptameron de Marguerite d'Angoulême.

Devenez auteur d'un jour en écrivant la fin possible d'une des histoires de cette oeuvre. Attention : A vos plumes, prêts, partez !

Tarif unique 4 € / gratuit pour les moins de 12 ans



Valérie & Didier

Pain aux fromages
Pain aux chorizo
Pain d'épices
Divers sandwichs

Fermé le mercredi et le dimanche après-midi
Ouvert de 6h30 à 13h30 et de 15h30 à 20h00
Le Dimanche de 6h30 à 13h30

Tél. 05 53 65 13 89
33, route d'Agen - Nérac

B
O
U
L
A
N
G
E
R
I
E

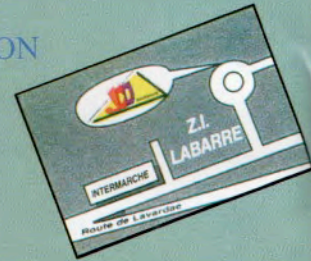
T
A
R
T
E
R
I
E



MATÉRIAUX
DE CONSTRUCTION

BOIS ET DÉRIVÉS - ISOLATION

Z.I. Labarre
Route de Lavardac
47600 NÉRAC
Tél. 05 53 65 53 05
Fax 05 53 97 09 44



INNOVPC 47

**VENTE,
MONTEUR, ASSEMBLEUR,
INTÉGRATIONS, PÉRIPHÉRIQUES**

Configuration à partir de :
399 euros TTC y compris
écran 19 pouces ASUS

NÉRAC, 23 Allée-du-Centre

Tél. 05 53 97 08 15
innovpc47@orange.fr

ENT. DE PEINTURE & DECORATION

B. RUFINO & FILS



NÉRAC DÉCORS
MAGASIN ET ENTREPRISE

PEINTURE, PAPIER PEINT, REVÊTEMENT DE SOL

ZI Labarre - 47600 NÉRAC - Tél. 05 53 65 08 30 - Fax 05 53 97 04 84

RENAISSANCE D'INTERIEUR

Déco d'hier et d'aujourd'hui

Florence Dejean

*Du mardi au samedi
De 9h à 12h et
de 14h à 19h*

*10 Avenue de
Lattre de Tassigny
47600 Nérac*

Tél. 05 53 97 08 93

**Charpente
Couverture
Menuiserie**

Alu

Bois

PVC



**LA BOUTIQUE
DU MENUISIER**

PVC • BOIS • ALU

Christian BESCHI

« Séguinot »

47600 NÉRAC

Tél. 05 53 65 85 62

Port. 06 86 75 56 32

Fax 05 53 65 24 98

Christian.beschi@wanadoo.fr

ARRÊTS MINUTES : 1^{ER} BILAN

La phase de test mise en place au niveau du centre ville est maintenant terminée. L'opération conduite par l'association des commerçants et la ville de Nérac est un succès.

En effet, la démarche consistait dans un premier temps, à choisir les zones d'emplacement en fonction de critères élaborés entre l'association des commerçants et la municipalité (type de commerce, durée moyenne d'achat, densité du stationnement). Ce travail partenarial s'est construit sur la base d'une large concertation avec l'ensemble des commerçants de la zone concernée. Au final, une quinzaine d'emplacements étaient créés dans les zones les plus sensibles en matière de stationnement. Rappelons qu'un arrêt minute est un emplacement spécial sur lequel la durée de stationnement ne peut être supérieure à 15 minutes, permettant ainsi un plus grand «turn-over» de véhicules, ces places sont matérialisées par des bandes rouges. Un nouveau disque de stationnement a été par la même occasion distribué gratuitement dans les commerces néracais ainsi qu'à la mairie.

La phase de test qui s'est achevée le 15 octobre, a mis en évidence que les automobilistes utilisaient ces places pour des achats immédiats et qu'ils respectaient la durée de stationnement de 15 minutes maximum. Cette réussite du dispositif est due d'une part à la qualité du travail réalisé en amont pour positionner les zones arrêts minutes, et d'autre part par la communication mise en place pour expliquer le nouveau dispositif.

La deuxième phase consiste à étendre le dispositif sur toute la ville, là où les besoins en matière de stationnement courte durée se font le plus sentir. La méthode de travail reste la même, consultation des commerçants qui choisissent eux même les emplacements les plus pertinents, et réalisation du chantier (création des emplacements) par la ville de Nérac.

La fin de la mise en place est prévue la deuxième semaine de décembre. Au grès de l'évolution des besoins et de la création de nouveaux commerces, le dispositif sera bien sûr adapté toujours en collaboration avec l'association des commerçants Néracais.



Janvier 2008 : Un nouveau site internet à destination des Néracais, des commerçants et artisans.

La ville de Nérac a décidé de mettre en place un site internet dont la vocation première sera de faciliter les demandes des néracais. En effet un véritable « site citoyen » permettra aux internautes de réaliser en ligne de nombreuses démarches administratives sans avoir à se déplacer (commande d'actes d'état civil, extraits cadastraux, pièces à fournir pour renouvellement de papier d'identité...). Ce véritable service citoyen en plus de toutes les informations sur l'actualité de la ville, sera agrémenté d'une page spéciale, permettant à tous les commerçants et artisans de Nérac de bénéficier d'un référencement dans le site. Tout visiteur pourra ainsi avoir des informations sur les commerces néracais classés par thème : horaires d'ouverture, adresses, et liaison sur le site du commerçant ou artisan si celui-ci en possède un. Ce service gratuit sera disponible sur le nouveau site qui sera mis en ligne fin janvier 2009. Le détail des prestations offertes par ce nouvel outil citoyen dont plusieurs nouveaux services, seront indiquées dans le prochain journal municipal.

Noël en Or et illuminations de Noël :

Une ambiance de fêtes à Nérac, Noël en Or : Père Noël et nouvelles illuminations tout sera mis en œuvre pour que notre ville soit des plus agréables pendant ces fêtes !

Comme tous les ans l'association des commerçants organise le désormais célèbre Noël en Or à Nérac. Cette année grâce aux achats réalisés chez les commerçants néracais participants, vous pourrez gagner de nombreux cadeaux dont trois bons d'achat de 400 € chacun et une Renault Twingo dernière génération. Pour que l'atmosphère de la ville soit toujours plus festive, Nérac pour sa part, installera de nouvelles illuminations. En effet 80% de nos équipements ont été détruits dans l'incendie du centre technique municipal en mars, nos assurances ont donc remboursé l'intégralité des décorations et nous avons ainsi pu, sans surcoût renouveler l'équipement. Ces nouvelles décorations, dernière génération, sont équipées pour la plupart de la technologie « LED » dix fois plus économiques que les ampoules classiques.

Tout est donc mis en œuvre pour que ces fêtes soient réussies à Nérac !



SAVEURS & GUINGUETTE
à NÉRAC
TOUS LES MARDIS SOIR
Quai de la Baïse

Marché gourmand
de producteurs
Marché d'Art
Ambiance
guinguette
Animations
gratuites

SAVEURS ET GUINGUETTES

Une PREMIÈRE ÉDITION
RÉUSSIE !

Producteurs du terroir, restaurateurs, associations, commerçants Néracais, artistes du marché d'art, personnel de la mairie de Nérac, chambre d'agriculture, fédération des métiers de l'hôtellerie et de la restauration, conseil général, tous ont mis la main à la pâte pour que cette première édition sur les quais de Baïse soit un succès. Entre 500 et 800 personnes ce sont succédées chaque mardi soir des mois de juillet et août pour découvrir les animations et déguster les produits locaux sélectionnés pour leur qualité. Tous ces visiteurs, néracais et touristes, ont contribué à la vitalité de cette partie de Nérac en découvrant ou redécouvrant les attraits d'un des plus beaux port fluvial du département.

L'année prochaine, l'opération sera maintenue et améliorée, plus de producteurs seront au rendez-vous offrant un plus large panel de produits, des "mange-debout" seront installés pour permettre aux visiteurs de déguster les assiettes gourmandes, et bien sûr les animations gratuites seront maintenues et des nouvelles sont prévues pour que ce moment gourmand reste inoubliable pour enfants et parents.

Rendez-vous le premier mardi de juillet pour l'inauguration et tous les autres mardis jusqu'à la fin du mois d'août !



NÉRAC,

au FIL des JOURS

FÊTE DES VINS DU TERROIR

Devenu tradition à Nérac, ce grand moment festif anime toute la ville autour d'un des thèmes majeur de notre terroir : Le vin ! L'association des commerçants qui organise cet évènement a mis cette année les bouchées doubles pour assurer une logistique parfaite. Remercions également tous les clubs sportifs et associations qui ont activement participé à la réussite de cet évènement incontournable de la vie festive néracaise !

RENCONTRES Chaland

Les 27 et 28 septembre dernier, la ville de Nérac a rendu hommage à Yves Chaland, dessinateur de BD et enfant du pays.

Plus d'une vingtaine de dessinateurs, éditeurs, illustrateurs de BD avaient fait le déplacement, répondant à l'invitation de l'association des amis d'Yves Chaland et de sa veuve Isabelle Beaumenay-Joannet.

Dès le vendredi soir, lors du vernissage, près de 200 personnes se sont retrouvées dans la galerie des Tanneries, où étaient exposés des originaux de l'auteur : La 1^{ère} Edition des RENCONTRES CHALAND était lancée...! Alors que le vendredi après-midi était consacré à la rencontre avec les écoles, collèges et lycées, le samedi et le dimanche furent destinés à des séances de dédicaces au cours desquelles les auteurs prirent le temps d'échanger avec le public venu nombreux.

Plus de 900 personnes, patientant parfois longtemps ont pu dialoguer avec leurs dessinateurs favoris.

Grâce à l'énergie déployée par toute l'équipe culturelle de la mairie, cette manifestation a pu être une vraie réussite.

Tout le beau monde de la BD a pu repartir en gardant un souvenir inoubliable de son séjour à Nérac !



CONCERTS DU COMITÉ des FÊTES

Depuis quelques mois, le nouveau comité des fêtes est en marche. Jérôme Dubas, qui en est le président, a su s'entourer d'un groupe de copains afin d'égayer la vie néracaise.

Trois soirées, en septembre, octobre, et novembre ont connu un vif succès. Le public est venu nombreux sur trois thèmes différents : rock, latino et chansons françaises.

Après une trêve hivernale, le prochain concert est prévu au mois de mars (l'entrée est à 2 € seulement).

Les fêtes de Nérac de mai et juillet sont en préparation avec de nouvelles et nombreuses animations. Tous les bénévoles souhaitant donner un coup de main, notamment pour la réalisation des chars fleuris, sont les bienvenus.

Le comité remercie tous ceux qui ont apporté leur soutien : commerçants, artisans, municipalité... pour que les néracais puissent passer d'agréables et nécessaires moments de fêtes et de convivialité.

Le Comité des Fêtes



NÉRAC Renaissance :

quand la ville était

«L'Athènes Gasconne»...

Un peu partout dans Nérac, au hasard des rues, le patrimoine architectural évoque la période de la Renaissance, véritable âge d'or de la ville.

Remontons le fil du temps pour comprendre. Les transformations du château de la famille des Albret-Navarre datant du XIIe siècle débutent à partir du règne d'Alain le Grand, entre 1470 et 1520, époque où sont construites les ailes orientale et septentrionale. Mais c'est surtout la date de 1527 qu'il faut retenir : Henri II d'Albret épouse Marguerite d'Angoulême, la sœur de François Ier. Et c'est de ce mariage que naît la grande cour de Nérac. La même année, la ville est dotée d'une Chambre des Comptes.

Formée aux humanités et protectrice du « groupe de Meaux » réunissant de nombreux érudits, Marguerite participe à ce courant intellectuel qui développe l'esprit critique en revenant à l'écriture sainte. C'est le point de départ de l'humanisme et de la Pré-Réforme. Et, comme le roi François Ier est amené à ne plus accepter ces audacieux créateurs, Nérac devient leur refuge : Lefèvre d'Étaples y finit ses jours, Marot y trouve « un asile plus doux que la liberté », Calvin y fait étape avant Genève, Marguerite y rédige L'Heptaméron...

Après l'érection du territoire des Albret en duché en 1556, Jeanne, la fille de Marguerite, se convertit en 1560 au protestantisme et impose dans son royaume la doctrine calviniste. Nérac devient alors une capitale politique et religieuse. Catherine de Médicis, la rivale de Jeanne, n'y vient pas, au cours de l'été 1565, accompagné de trois futurs rois et d'une future reine ? Jeanne d'Albret fait également construire l'aile méridionale du château.

En 1572, son fils, Henry de Navarre, épouse Marguerite de Valois, la fille de Catherine. Après quatre ans passés en otage à la cour de France, Henry finit par s'échapper de Paris pour s'installer à Nérac où commencent alors six années de fastes d'une cour

aussi brillante que celle du Louvre : écrivains, poètes, diplomates se mêlent à une foule de chevaliers tant catholiques que protestants. Toutefois, les préoccupations morales, religieuses et philosophiques ont disparu au profit de l'amour, grand sujet du moment. Ainsi, se bâtit la légende du Vert Galant (Fleurette...) et du fier chevalier gascon. Le parc royal de la Garenne est agrandi, les Jardins du Roy sont créés...

Mais Nérac c'est aussi, pour Henry, un choix de raison et devient pour lui une terre d'action lui servant à sa formation, car, située dans le triangle Bordeaux (capitale de la Guyenne), Pau (ville de sa naissance) et Montauban (terre protestante), elle est très près des terrains d'affrontement, au cœur des ravages des guerres de religion.

Et les années 1570 marquent justement l'époque du traité de Nérac. Huit édits de pacification avaient déjà été signés auparavant. Mais, en février 1579, est signé (soit à la Maison des Conférences soit au château) un traité très important, celui de Nérac, qui sert de base à l'édit de Nantes. Ce texte organise le retour à la paix civile, à la coexistence confessionnelle et octroie des privilèges aux protestants.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS VOUS POUVEZ CONSULTER TROIS OUVRAGES DES AMIS DU VIEUX NÉRAC :

- Henry de Navarre à Nérac. Les marches du trône par Patrick TACHOUZIN (1989).
- Si Nérac m'était photo conté... par un COLLECTIF AVN coordonné par Céline PIOT (2005).
- Le Parlement de Bordeaux et les paix de religion. Une genèse de l'édit de Nantes par Grégory CHAMPEAUD (paru le 15 octobre 2008).

contact :
Amis du vieux Nérac
Céline Piot
Chemin des Aiguillons
47230 Lavardac
Tél. : 06 87 28 83 33



Des élus à VOTRE SERVICE



Nicolas LACOMBE vous rencontre en Mairie le matin du mardi au samedi.
Pour les rendez-vous :
Tél. : 05 53 97 63 50
mairie.nerac@ville-nerac.fr
nicolas.lacombe@laposte.net

Les adjoints et conseillers municipaux délégués

reçoivent les Néracais sur rendez-vous au
Tél. : 05 53 97 63 50



• **Patrice DUFAU**
urbanisme, travaux



• **Marylène PAILLARES**
personnel,
affaires générales



• **Marc GELLY**
culture,
développement durable



• **Martine PALAZE**
affaires sociales



• **Frédéric SANCHEZ**
économie,
communication



• **Françoise GARREAU**
affaires scolaires



• **Jean-Claude BAURY**
sports,
démocratie locale



• **Agnès DOLLE**
politique jeunesse



• **Bernard FAUCON-LAMBERT**
finances



• **Evelyne CASEROTTO**
temps périscolaire,
restauration scolaire

Permanences sans rendez-vous

Un samedi par mois en 2009

Vous pouvez rencontrer le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux sans rendez-vous aux dates suivantes :

Sur le Marché de 8h30 à 12h

Samedi 3 janvier
Samedi 7 mars
Samedi 2 mai
Samedi 4 juillet
Samedi 5 septembre
Samedi 7 novembre

A la mairie de 8h30 à 12h

Samedi 7 février
Samedi 4 avril
Samedi 6 juin
Samedi 1^{er} août
Samedi 3 octobre
Samedi 5 décembre



Réunions dans les QUARTIERS

En fonction des projets et des demandes, des réunions sont organisées dans les quartiers.

Ces réunions sont l'occasion d'échanger les points de vue et de prendre en compte les attentes des riverains sur les sujets évoqués.

Vous êtes prévenus de la tenue de ces rencontres par une invitation dans votre boîte aux lettres.

En neuf mois, nous avons rencontré les Néracais à Puy-Fort-Eguille, au Couloumé, à Ladevèze, au Foirail, à Cariton, Place Saint-Marc, Rue Béro-Bisto.

Dates des prochaines RÉUNIONS de PROXIMITÉ en Mairie

→ CAVES DU CHÂTEAU
Mercredi 07 janvier 2009
Madame Françoise GARREAU

→ CAVES DU CHÂTEAU
Mercredi 03 juin 2009
Monsieur Jean Louis VINCENT

→ ECOLE JEAN MOULIN
Mercredi 03 février 2009
Madame Anna Paula BES

→ ECOLE JEAN MOULIN
Mercredi 01 septembre 2009
Monsieur Pierre GALLIO

→ ECOLE MARIE CURIE
Mercredi 04 mars 2009
Madame Evelyne CASEROTTO

→ ECOLE MARIE CURIE
Mercredi 07 octobre 2009
Monsieur Jean Claude BAURY

→ ECOLE JEAN ROSTAND
Mercredi 01 avril 2009
Madame Martine PALAZE

→ ECOLE JEAN ROSTAND
Mercredi 04 novembre 2009
M. Bernard FAUCON LAMBERT

→ TRIBUNAL
Mercredi 06 mai 2009
Madame Agnès DOLLE

→ TRIBUNAL
Mercredi 02 décembre 2009
Monsieur Patrice DUFAU

...de décembre 2008

à mars 2009...

L'agenda de décembre à mars 2009

...❖ **Lundi 22 décembre 2008 à 18h30** Remise des récompenses aux sportifs méritants (Espace d'Albret)

...❖ **Jedi 08 janvier 2009 à 19h30** Vœux aux corps constitués et à la population (Espace d'Albret)

...❖ **Vendredi 06 mars 2009 à 18h30** Vernissage exposition Pollen aux Tanneries

...❖ **Jedi 19 mars 2008 à 17h30** Cérémonie au Monument aux Morts FNACA



La "Mineuse des marronniers"

La méthode la plus efficace de se débarrasser de cet insecte est de ramasser toutes les feuilles qui tombent à l'automne et de les brûler pour éliminer les chrysalides. Depuis 2 ans, c'est un des travail quotidien des jardiniers de la ville. Afin de compléter cet action, il est important que chaque habitant, détenant des marronniers, entreprennent également ce geste. En parallèle, les jardiniers ont mis en place dans certains arbres de la ville des pièges avec une molécule chimique qui attire spécifiquement les mâles de ce papillon. Une fois capturés, il ne peuvent plus féconder les femelles..

Les Réveillons de la SOLIDARITÉ

Si la fin de l'année est le plus souvent synonyme de joie, de rencontres en famille, elle ne doit pas faire oublier tous les exclus de la fête : personnes âgées isolées, familles en difficultés...

Pour aider ces publics, la Fondation de France apporte son soutien, du 20 au 31 décembre 2008, à l'organisation de 200 Réveillons de la Solidarité partout en France. Plaçant ainsi les participants au coeur de l'organisation de repas, de spectacles, de goûters, les associations leur permettent de sortir d'une logique d'assistantat et de retrouver dignité et fierté.

www.fondationdefrance.org - tél : 05 57 14 24 11



Parce qu'au moment de Noël donner prend tout son sens, avec la Fondation de France, soutenez les Réveillons de la Solidarité.

CHENIL-FOURRIERE

En 2007 la fourrière a accueilli 885 chiens errants dont 297 ont été remis à leurs propriétaires, les autres animaux aptes à être adoptés ont été donnés gracieusement aux sociétés de protection animale pour leur trouver un nouveau foyer.

Pensez à faire identifier votre animal (chien ou chat) car à ce jour seulement 35 % des animaux en fourrière sont identifiés et peuvent donc retrouver leur maître rapidement.

Si vous avez égaré votre compagnon, il a peut être été récupéré par la fourrière **Contactez la au 05 53 79 46 72**

ou sur son site www.chenil-fourriere47.com



Infos pratiques

MAIRIE

Des services à votre disposition

Services administratifs :

- Ouverture du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - le samedi de 8h30 à 12h

Standard : 05 53 97 63 53

Cabinet du maire : 05 53 97 63 50

Etat Civil : 05 53 97 63 79

Service de l'Eau : 05 53 97 63 63

Affaires Scolaires : 05 53 97 63 65

Services techniques :

- Ouverture du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - le samedi de 8h30 à 12h

Accueil : 05 53 97 63 61

Services culturels :

Médiathèque : 05 53 97 40 55

Espace d'Albret : 05 53 97 40 50

Musée Château Henri IV : 05 53 65 21 11

Galerie des Tanneries : 05 53 97 01 45

- Coordonnées : Mairie de Nérac - BP 113 - Place du Général Charles de Gaulle - 47600 NERAC
Tél. 05 53 97 63 53 - Fax. 05 53 97 04 85
Courriel : mairie.nerac@ville-nerac.fr
site internet : www.nerac.fr



Des organismes près de chez vous

Caisse Primaire d'assurance maladie

- le lundi de 9h à 12h et 13h à 16h
Centre Haussmann/Permanence Salle Lapeyrusse

Centre information et coordination de l'action sociale (retraite complémentaire) CICAS/ARCO

- sur rendez vous au 0 820 200 246
Centre Haussmann/Permanence Salle Lapeyrusse

Caisse régionale assurance maladie aquitaine (CRAMA)

- sur rendez vous au 0 821 10 33 33
Centre Haussmann/Permanence Salle Lapeyrusse

Mission Locale Orientation 16 à 25 ans

- lundi 8h30 à 12h, mardi 8h30 à 17h30, mercredi 8h30 à 17h, jeudi 8h30 à 17h.
Centre Haussmann / Salle F.Dubourg
Tél : 05 53 65 65 31

Point relais emploi (C.C.V.A)

- Lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 - après midi uniquement sur rendez-vous
Centre Haussmann - Tél : 05 53 97 54 86

Centre médico-social (CMS)

78 allées d'Albret - Tél : 05 53 97 44 00

Infos Droits

67 Cours Victor Hugo - 47000 AGEN
Tél/Fax : 05 53 47 52 51

CAF Visio Guichet

Point Relais Emploi - le jeudi de 9h à 11h

Centre Communal d'action sociale (CCAS)

- du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - samedi matin de 8h30 à 12h
Mairie - Tél : 05 53 97 63 69

Garde URGENCE NÉRAC (GUN)

Tél : 05 53 65 12 12

Guichet SNCF

Avenue Mondenard - Tél : 05 53 65 27 77

Les consultations externes du centre hospitalier

ÉVALUATION GÉRONTOLOGIQUE (consultation mémoire)

Dr Sallèles et Madame V. BERGUA
neuro-psychologue • Mercredi 14h/17h
Sur rendez vous - 05 53 97 61 05

OPHTALMOLOGIE

Dr DARIE • Jeudi de 9h à 11h ou 14h à 16h
Sur rendez-vous - 05 53 97 61 05

GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE

Dr A. CRACAN • Lundi de 14h à 16h
Sur rendez-vous (05 53 97 61 05 ou 05 53 97 61 33)

CONSULTATION RHUMATOLOGIE

Dr S. HARY • Mardi de 10h à 12h
Sur rendez-vous - 05 53 97 61 05

CONSULTATION DOULEUR

Dr NICOD • Mercredi (1 fois par mois) 10h/12h
Hôpital St Esprit - AGEN
Sur rendez-vous - 05 53 69 70 58 ou 05 53 69 70 33



Le CCAS rappelle qu'un service de transport est assuré chaque samedi matin afin de permettre aux personnes âgées isolées de se rendre au marché hebdomadaire. Les personnes désireuses de bénéficier de ce service doivent s'inscrire auprès de Mme MS DUPRAT (05 53 97 63 69) avant le vendredi midi afin d'organiser au mieux les circuits de ramassage.

D'autre part, le minibus de 9 places, appartenant au CCAS, est mis à la disposition des associations néracaises conformément à la délibération du Conseil d'Administration en date du 02 Juillet 2008. Les demandes d'utilisation sont à déposer auprès de Mme S.POLONI (05 53 97 63 56) dans la semaine qui précède le déplacement envisagé. Afin de permettre une répartition équitable, le règlement relatif à l'utilisation du Mini-Bus limite son utilisation à 2 manifestations par trimestre. Nos services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



POURQUOI TANT DE MYSTÈRE AUTOUR DE L'AUDIT FINANCIER !

Les conclusions de l'audit financier réalisé par la Trésorerie Générale du Lot et Garonne à la demande de la nouvelle équipe municipale confirment que nous avons laissé une situation financière saine au 31/12/2007.

Cependant, plus de six mois après la remise de ces conclusions, le conseil municipal et les Néracais n'ont toujours pas eu l'honneur d'être informés.

Souhaite-t-on entretenir un mystère ? Créer une polémique ?

Deux objectifs ont toujours constitué la ligne directrice de notre gestion communale :

- Dégager une bonne capacité d'auto-financement par la maîtrise des dépenses de fonctionnement permettant de maîtriser la dette.
- Conserver un rythme soutenu d'investissements afin d'améliorer les équipements de la commune et contribuer à son développement.

Les conclusions de l'audit confirment que nous avons tenu le cap sur ces engagements au cours de la période 2001- 2007.

La conclusion majeure de la Trésorerie générale est la suivante : **«La structure de financement reste très largement marquée par le poids de l'autofinancement qui limite la nécessité de lever de nouveaux emprunts. Sur la période, la commune se désendette de manière significative.»**

Les résultats de la bonne gestion de l'équipe municipale du docteur J.L. Brunet dérangeant-ils à ce point la municipalité actuelle , pour ne pas les communiquer ?

On pouvait penser que Nicolas Lacombe conseiller municipal et membre de la commission des finances était naturellement au fait de la réalité de la situation financière de la ville de Nérac !

Pourtant il fait planer le doute et reste aujourd'hui muet.



Un faux problème, L'emprunt de 1,5 million d'euros !

Un autre sujet paraît poser problème et faire l'objet d'une soit disant découverte par le conseiller délégué aux finances : l'emprunt de 1.5 million d'euros, inscrit au budget annexe du projet touristique de Plaisance. Cet emprunt a pour objet de financer les réserves foncières en attendant leur cession. Il figure dans le compte administratif 2006 , adopté à l'unanimité par le conseil municipal en 2007 !

Les quatorze hectares destinés à des programmes immobiliers privés ont déjà été vendus ou ont fait l'objet d'un engagement par sous seing privé. L'ensemble de ces transactions représente une recette globale de 4,406 millions euros pour des dépenses de 3,137 millions d'euros.

Notre montage financier permet de dégager ainsi un excédent de 1 269 000 euros destinés au financement de la piscine couverte sur le site.

- Par ailleurs cette opération a permis :
- d'accroître le patrimoine foncier aménagé de la commune d'une surface 7,61 hectares (lacs, espaces verts, parkings, voirie)
 - de créer les pistes piétonnes et cyclables reliant le site à la ville.
 - et de réhabiliter les rues, Séderie, Sully et Gaujac).

La cohérence globale de l'aménagement d'un pôle aquatique est aujourd'hui remise en cause par les nouveaux choix de la municipalité et cela en contradiction avec les recommandations faites en 2000 et 2007 par deux cabinets spécialisés mandatés par la Communauté de communes du Val d'Albret d'une part et par la commune de Nérac d'autre part.

**NÉRAC
O
U
V
E
A
U**

Boutique du Terroir
"Les délices de Lafitte"



Produits frais :
Magrets de canard, foie gras...

Produits du terroir
Vins, spiritueux
Coffrets cadeaux ...

ZA Séguinot - Nérac - 05 53 65 95 58

**LE BONHEUR EST
DANS LE** 

**chaussures femme et homme
accessoires et maroquinerie**

49, Grand'Rue
47700 Casteljaloux
Tél. 05 53 93 25 98

14, rue Marcadieu
47600 Nérac
Tél. 05 53 65 62 61

GRAINETERIE MESTÉ

Des professionnels qualifiés à votre service

**Tout pour
le jardin et
vos animaux**

graineteriemeste@orange.fr
graineterie-meste.com

Place du Foirail - 47600 NÉRAC
Tél. 05 53 65 09 10
Fax 05 53 65 01 18

LA SAUVAGINE
Le plus grand magasin spécialisé
de la région



**CHASSE
PÈCHE**

Armes • Munitions • Coutellerie • Vêtements
Articles pour chiens, palombières, pêche...
RÉPARATIONS et SAV

Route de Lavardac ZAC de Séguinot 47600 Nérac
Tél. / fax : 05 53 97 17 83

JM DUGARCIN

- Distribution de combustibles
Fioul, Bois, Pelet, Charbon
- Services Ramonage sur rendez-vous uniquement
- Expo, Vente, Installation
Poêles, Cuisinières, Inserts,
Poêles à Pelets



Tél : 05 53 65 01 35

- Place du Foirail - 47600 Nérac -

 **ICA CONCEPT**
imprimeurs

39-41 avenue Jean-Jaurès - 47000 AGEN
Tél.: 05 53 66 01 01 - Fax : 05 53 47 61 16
E-mail : ica.concept@wanadoo.fr

BigMat

MATÉRIAUX de CONSTRUCTION
SALLE EXPOSITION : 05 53 65 09 33
Carrelage • Sanitaire • Dressing • Parquet
Découpe bois • Isolation • Menuiserie
Projets piscines et équipement

CHAPUIS MARSAN - NÉRAC
Tél. 05 53 65 05 47 - Fax 05 53 97 03 52 chapuis.marsan@wanadoo.fr

22^{ème} Noël NÉRAC

en **OR** Du 13 au 31
Décembre 2008



Vos Commerçants et Artisans vous offrent

1 TWINGO

- 3 Bons d'achat de 400 €
- 800€ de Bons d'achat

- Literies ● Électroménager
- Vins de Buzet
- Paniers produits régionaux
- Agneau, et nombreux autres lots de valeur...

Création **VIT** copy 05 53 97 28 56



RENAULT



LOT-ET-GARONNE
CONSEIL GÉNÉRAL
www.lot-et-garonne.fr

